

## COMMENT FAIRE ?



**SUR LE BORDEREAU DE  
VERSEMENT DE VOTRE  
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES  
(OPCO)**



**AFFECTEZ VOTRE TAXE  
D'APPRENTISSAGE  
(HORS QUOTA ET CSA) À L' IFSI / IFAS  
D'AUBENAS (UAI 0071302C).**



**INDIQUEZ LE MONTANT QUE VOUS  
SOUHAITEZ VERSER.**



**RETOURNEZ LE BORDEREAU DE  
VERSEMENT DE VOTRE OPCO AVANT LE  
1ER MARS**



### CONTACT

Institut de Formation en Soins Infirmiers  
9 chemin de Boisvignal, BP 50146  
07205 AUBENAS cedex

Tél : 04 75 35 60 64

Fax : 04 75 35 60 65

Mail : [ifsi.secret@ch-ardeche-meridionale.fr](mailto:ifsi.secret@ch-ardeche-meridionale.fr)



## TAXE D'APPRENTISSAGE

**LE SEUL IMPÔT DONT  
VOUS POUVEZ  
LÉGALEMENT DÉSIGNER  
LE BÉNÉFICIAIRE**



# 2023

**PARTICIPEZ À FORMER LES  
FUTURS INFIRMIERS ET  
AIDES-SOIGNANTS DE VOTRE  
RÉGION !**



Depuis plus de 40 ans,  
L'IFSI / IFAS d'Aubenas  
forme des Infirmiers et des  
Aides-Soignants diplômés  
d'État.

Un institut responsable et éco-citoyen,  
une formation qualifiée pour une entrée  
réussie dans la vie professionnelle.



**Votre contribution nous  
permet :**

- **d'investir dans du matériel  
pédagogique,**
- **d'initier des méthodes  
d'enseignement  
innovantes,**
- **d'améliorer la qualité de  
nos formations.**



En reversant votre Taxe  
d'Apprentissage à l'IFSI / IFAS, vous  
associez votre entreprise aux projets  
de santé de votre territoire.  
Vous renforcez le potentiel de  
formation de la région dans le  
domaine de l'enseignement supérieur.